

L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK)

➤ Le concours d'admission :

Les épreuves ont lieu en janvier et en mai. Elles portent sur toutes les matières enseignées (voir page 8). Certaines sont communes avec les épreuves d'admission en PCEM₂. Elles peuvent comporter des coefficients différents.

La liste des étudiants classés en fonction des résultats qu'ils ont obtenus aux épreuves est communiquée à la D.R.A.S.S. La D.R.A.S.S. organise un jury qui prononce les admissions à l'Institut de formation en masso-kinésithérapie.

M.B. : l'admission en 1^{ère} année à l'Institut de formation est subordonnée également à la production d'un certificat médical d'aptitude physique et psychologique à l'exercice de la profession.

➤ Déroulement de la formation à l'Institut :

1^{ère} année :

- ↳ Période scolaire :
 - x de septembre à juin
- ↳ Stages cliniques hospitaliers et extra hospitaliers :
 - x 5 périodes d'une semaine à temps plein
- ↳ Congés scolaires :
 - x 2 semaines à Noël, 1 semaine en hiver, 1 semaine au printemps
- ↳ Horaires des cours, travaux pratiques, travaux dirigés et contrôles :
 - x 800 heures du lundi au vendredi,
 - x de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

2^{ème} année :

- ↳ Période scolaire :
 - x de septembre à juin
- ↳ Stages cliniques hospitaliers :
 - x 5 périodes de 7 semaines à mi-temps. le matin de septembre à juin
- ↳ Congés scolaires :
 - x 2 semaines à Noël, 1 semaine en hiver, 1 semaine au printemps
- ↳ Horaires des cours, travaux pratiques, travaux dirigés et contrôles :
 - x environ 550 heures du lundi au vendredi,
 - x de 13 h 00 ou 14 h 00 à 18 h 00 ou 19 h 00

3^{ème} année :

- ↳ Stages cliniques hospitaliers à temps plein :
 - x 2 périodes de 5 semaines entre juillet et septembre
- ↳ Période scolaire :
 - x d'octobre à juin
- ↳ Stages cliniques hospitaliers :
 - x 4 périodes de 4 semaines à temps plein
- ↳ Stages extra hospitaliers :
 - x 1 semaine à temps plein
- ↳ Congés scolaires :
 - x 2 semaines à Noël, 1 semaine en hiver, 1 semaine au printemps
- ↳ Horaires des cours, travaux pratiques, travaux dirigés et contrôles :
 - x environ 450 heures du lundi au vendredi,
 - x de 13 h 00 ou 14 h 00 à 18 h 00 ou 19 h 00

➤ Epreuves du Diplôme d'Etat :

- ↳ 1^{ère} session : fin juin
- ↳ 2^{ème} session : début septembre